



Le mot du Maire



Dernier volet de la première salve de travaux de redynamisation de notre ville lancée en 2021, la voie verte qui relie le secteur de la Grande Prairie à la place De Gaulle a été inaugurée le samedi 28 octobre en présence de nombreuses personnalités.

Deux fois reportée, en 2005 et en 2015, la réalisation de cet équipement, qui relie de façon sécurisée le réseau cyclable départemental, la maison de santé, le quartier des Planchettes et l'école primaire Dr. Benoît au centre-ville et qui, dans le même élan, redonne au citoyen une vue et un accès à notre rivière sur près de 500 m, a fini par voir le jour.

Ces 1300m de voie nouvelle devraient permettre à notre cité à la fois de s'inscrire dans la dynamique des « modes doux » de transport et de présenter une nouvelle attractivité dans le concert des destinations touristiques régionales.

L'investissement consenti est important (1,3 M€) mais son caractère exemplaire nous a permis de bénéficier de soutiens très importants dont 0,5 M€ du ministère des transports (le projet a été lauréat de l'appel national « Mobilités actives »), 0,4 M€ de l'Europe (programme LEADER), le complément du financement étant assuré par un prêt à taux préférentiel (Mobiprêt) de la Banque des Territoires.

D'apparence simple, la construction d'une telle voie en milieu urbain représentait un challenge important car elle entre en interaction avec de nombreuses entités : SNCF, voies départementales (RD 465, RD 14), conduites souterraines (eau, télécom, électricité, éclairage public), des milieux naturels protégés (arbres, rivière) apportant des contraintes très fortes (PPRI, loi sur l'eau) et bien sûr de nombreux riverains. C'est sur ces derniers que je veux m'attarder pour souligner l'excellent accueil qu'ils ont fait au projet, leur grand esprit de coopération et aussi, pour la plupart, une grande générosité dans la cession de leurs terrains. Au nom de tous les Giromagniens je tiens à les remercier très chaleureusement pour leur engagement au service du bien commun.

En parallèle notre ville s'est naturellement engagée dans la promotion de l'utilisation du vélo, avec notamment des formations dans les écoles, assurées par la Prévention Routière et l'association GIRO BIKE, et l'organisation de la manifestation « mai à vélo » qui monte en puissance.

Notre ville dispose à présent d'une liaison cyclable directe et sécurisée avec le Malsaucy, avec le Techn'hom et avec les lycées de Belfort et même bien au-delà avec l'eurovéloroute N°6. Il reste à nos citoyens et aux visiteurs attendus à s'en emparer et à œuvrer pour que notre ville devienne le carrefour cyclable du nord du Territoire avec la création attendue, dans un premier temps, d'un nouveau tronçon de voie cyclable départementale qui reliera notre cité à Rougegoutte et au-delà à Etueffont.



Remise des trophées « Mai à Vélo » par Patricia Vuillaumié aux Giromagniens Gilles Castellon (2402 km) et Edmond Pannier (2024 km) et au Grosmaignien Aurélien Mazimann (1686 km)

Compte rendu

Conseil municipal du 21 septembre

Quinze conseillers étaient présents et 3 représentés pour la séance de rentrée du 21 septembre dont le menu était encore une fois copieux, avec 30 points à l'ordre du jour. Après l'approbation du compte-rendu de la séance du mois de juillet le maire fait état des décisions prises, principalement en matière de marchés de travaux puis le Conseil prend connaissance du rapport d'activité annuel du SMICTOM qui n'appelle pas de remarque. Après ce petit échauffement le Conseil approuve à l'unanimité une modification des statuts de la CCVS consistant à réduire son domaine de compétences en matière de gestion 1) du CLAS (accompagnement scolaire), 2) des musées (Forge d'Etueffont et Mine de Giromagny) et 3) de fourrière automobile. Puis il désigne Jean-Louis Salort comme correspondant Incendie et secours de la commune.

La commune ayant été retenue au niveau régional pour la mise en place d'un Schéma Directeur Immobilier et Energétique, le Conseil désigne Pascal Di Caterina comme référent élu et Jean-Louis Salort comme suppléant. Puis il approuve la signature de conventions de gestion 1) avec le Syndicat Intercommunal de Construction du CES de Giromagny et 2) avec le syndicat de gestion de la piscine d'Etueffont ; ces 2 conventions permettront d'assurer une meilleure continuité de gestion pour ces 2 structures qui disposent d'un effectif limité.

Le Conseil approuve ensuite à l'unanimité la création d'espaces sans tabac au voisinage des établissements scolaires en partenariat avec le Comité local de la Ligue contre le cancer ainsi que la signature d'une convention avec l'Association RIFF (groupe musical) pour l'utilisation d'une salle.

La commune ayant été inscrite par l'autorité préfectorale dans la liste des communes susceptibles d'appliquer l'obligation décennale du ravalement des façades le Conseil approuve, par 16 voix pour et 2 contre, le périmètre concerné par cette obligation qui sera celui défini comme périmètre délimité des abords (PDA) du monument

commémoratif de la réunion de l'Alsace à la France (1648) tel que défini par délibération antérieure sur proposition de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Le Conseil approuve ensuite à l'unanimité la signature de conventions 1) avec la DDFIP (Finances Publiques) pour la mise en place de permanences (le vendredi) au sein de l'espace France Services (suite à la fermeture de la Trésorerie de Giromagny) et 2) avec l'association Sésame Autisme pour des permanences (le jeudi de 14h à 15h). Il approuve de même les candidatures de la commune 1) à une labellisation de France Services Giromagny comme « lieu innovant et accueillant », 2) à la création d'un poste de coordinateur « Conseiller Numérique » et 3) à une participation à la gouvernance locale « France Numérique Ensemble ».

Le Conseil se penche ensuite sur des questions de financement et approuve à l'unanimité 1) une demande de subvention au Fonds Vert pour la réhabilitation de la friche de l'ancien SPAR, 2) la première phase d'aménagement du pôle sportif (city stade et parking) et 3) une demande de subvention au département dans le cadre de l'aide aux communes 2024 (recalibration du tronçon central du faubourg de Belfort avant la réfection de la chaussée par le département).

ENEDIS ayant confirmé sa décision d'enfouir les réseaux d'alimentation électrique sans le secteur faubourg de France, rue du Tilleul et rue Traversière, le Conseil approuve à l'unanimité l'accompagnement de ce projet par la réfection de l'éclairage public pour un montant prévisionnel à charge de la commune de 120 k€. Suivent trois décisions techniques : 1) autorisation donnée à la DREAL pour des travaux de maintenance de la station hydrométrique de la Savoureuse, 2) intégration dans le domaine public de l'emprise

foncière de la passerelle du Paradis des Loups, 3) adhésion au service Vigifoncier proposé par la SAFER.

Le Conseil décide ensuite à l'unanimité de l'assiette des coupes de bois en forêt communale et de leur destination en suivant les propositions de l'ONF. Il approuve aussi à l'unanimité la vente d'un véhicule inutilisable et à la majorité (6 voix contre) son remplacement par un véhicule électrique.

Le Conseil approuve ensuite à l'unanimité la proposition de répartition des subventions 2023 aux associations pour un montant global en numéraire de 34 200 €. À cette somme se rajoutent les subventions déjà attribuées (ACV, Fort en Musique, Ascimeg, COSEC Volley, Bike Club) pour un montant de 9119 € ce qui amène à un total en numéraire de plus de 43 000 € pour 2023. Au-delà de ce soutien financier direct il conviendra de prendre en compte les subventions en nature pour un montant proche de 135 000 € ce qui porte le montant du soutien communal aux associations à plus de 178 000 € soit près de 8% du budget de fonctionnement de la commune et ce sans compter les efforts faits en direction des familles par le renouvellement du pass'sport et culture !

Les dernières décisions du Conseil concernent 1) une modification budgétaire à caractère technique (16 voix pour et 2 voix contre), 2) la rénovation globale des 2 logements communaux de la rue Hauterive en faisant appel à un emprunt (16 voix pour, 2 abstentions) et 3) la révision des modalités de perception de la taxe de séjour suite aux difficultés rencontrées par certains bailleurs avec le mode forfaitaire et qui s'effectuera donc au réel à partir du 1er janvier 2025 (unanimité).

Mon commerce à Giromagny...

Chaque mois, découvrez un chef d'entreprise à votre service, dans votre ville

Située au cœur de la commune de Giromagny, la boulangerie-pâtisserie Haller régale depuis 12 ans les habitants de Giromagny avec ses pains et pâtisseries. L'établissement est réputé pour le savoir-faire de son artisan boulanger-pâtissier et ses délices sucrés et salés.

Viennoiseries, pains, sandwichs et quiches pour le midi, entremets, glaces, chocolats ..., tous les produits sont fabriqués sur place.

« C'est important pour moi, de choisir et sourcer mes matières premières avec soin. C'est la première étape pour proposer des produits de qualité à mes clients. Chez nous, tout est fait maison. J'élabore mes recettes dans mon laboratoire et les réalise avec mes 2 apprentis.

Virginie s'occupe de toute la partie vente avec ses vendeuses.

Nous avons chacun notre espace et notre métier », explique Dominique Haller.



Boulangerie - Pâtisserie Haller

📍 2 faubourg de Belfort 90200 Giromagny

☎ 03 84 29 33 12

@ virginie.haller@free.fr

🕒 Du mardi au vendredi 6h - 19h

Samedi 6h - 18h30

Dimanche 6h - 13h

Fermé le lundi

📍 Boulangerie-pâtisserie-haller

🌐 Prochainement

Depuis septembre, c'est dans une toute nouvelle boutique, entièrement rénovée que les clients ont retrouvé l'univers gourmand de la boulangerie-pâtisserie Haller. Du bois, de la pierre, des vitrines larges et claires, la boutique séduit par son ambiance à la fois moderne et authentique.

« Nous sommes une boulangerie de village, nous voulions garder cette atmosphère conviviale tout en mettant en avant notre savoir-faire et nos produits » indique en souriant Virginie.

« Avec Virginie, nous avons travaillé presque 2 ans sur le projet. Nous avons repensé l'espace, rénové l'intérieur de la boutique, modernisé les équipements... Les clients peuvent toujours me voir travailler dans mon fournil depuis la rue et désormais, notre espace d'accueil est agrandi » ajoute Dominique avec fierté.

Que vous soyez fan de baguettes traditionnelles ou de pâtisseries délicates, de glaces ou de chocolats, on vous donne RDV à la Boulangerie-Pâtisserie Haller.

Une coquille s'est glissée au niveau du numéro de téléphone du restaurant « Aux bons goûts » présenté dans le GIRO.COM octobre.

Le bon numéro du restaurant est le 03 84 27 54 53

La vie communale en images



La 5^e réunion de quartier de l'année organisée le 19 octobre a permis aux habitants du « centre » d'échanger « en direct » avec la municipalité.



Opération « nettoyage » organisée le 14 septembre par les jeunes de l'IME dans le cadre de l'éducation au développement durable. Accompagnés de leurs « éducateurs » ils ont ramassé papiers, cannettes et un grand nombre de mégots aux abords des arrêts de bus.



Le 3^e « After work », RDV convivial des acteurs économiques : artisans et commerçants, s'est déroulé le 11 octobre à la boulangerie Haller, en partenariat avec la Chambre de Commerce.



Conférence sur la « Résistance dans le Territoire de Belfort » organisée en mairie le 6 octobre par l'Association pour l'Histoire et le Patrimoine Sous-Vosgiens.



Le stand « Octobre Rose » installé le 14 octobre sur la place De Gaulle par le CCAS. Les professionnels de la Maison de Santé se sont relayés pour offrir des conseils de prévention et une trentaine de marcheurs encadrés par le Club Vosgien ont parcouru la ville.



Cérémonie du Souvenir au square de la Liberté le samedi 21 octobre en mémoire de Imre Nagy, premier ministre Hongrois martyr de la révolution de 1956, en présence du Consul honoraire de Hongrie, Richard Jungto et du député européen Christophe Grudler.



Manon Lassus, d'Évette-Salbert, élue « Miss Excellence Franche Comté » à l'espace de la Tuilerie le samedi 21 octobre.



Portes ouvertes à l'école Dr. Benoît le samedi 21 octobre. Les habitants guidés par Liliane Bros et Patricia Vuillaumié, déléguée communale et adjointe, ont pu découvrir les nouveaux aménagements de l'école ainsi que les mérites du Docteur Héségippe Benoît dans le cadre d'une exposition.

Giropratique

Gendarmerie	03 84 29 30 17
Mairie	03 84 27 14 18
Pompiers	18
SAMU	15
ENEDIS	09 72 67 50 90
GRDF	08 00 47 33 33
Syndicat des Eaux	03 84 29 50 19
Urgence Assainissement	06 46 21 42 64
Pharmacie de garde	3237
Médecin de garde	3966

Contact internet à disposition : mairie@giromagny.fr
 Contact GIROCOM : communication@giromagny.fr



France services

Mairie
03 39 53 06 53

Contactez nos agents
France Services, en mairie

La commune de Giromagny met à votre disposition de nombreux services - voir GIRO.COM de octobre 2023 -

Visitez notre site www.giromagny.fr
onglet : France Services

de 10h à 12h
et de 14h à 18h

En novembre

Mercredis 8 & 22	Ramassage des ordures ménagères (à sortir la veille après 18h)
Judis 2 & 16	Ramassage des sacs de tri (à sortir la veille après 18h)
Samedi 4	Conseil Municipal d'Adolescents à 10h
Mardi 7 et les 8 & 9	Bourse aux jouets, livres etc Dépôt le mardi sur rdv 06 88 20 32 75 vente les 8 et 9 à l'Espace de la Tuilerie
Samedi 11	Cérémonie Commémorative de l'Armistice à 10h square du Souvenir
Samedi 11	Présentation du n° 51 de la revue La Vêge à l'Espace de la Tuilerie à 16h
Samedi 18	Libération de Giromagny. Rassemblement à 16H30 place De Gaulle, défilé dans la ville. Vin chaud offert à la population à la mairie.
Vendredi 24	Distribution de sacs Kraft de 13h30 à 18h00, parking de l'Espace de la Tuilerie
Samedi 25	Loto organisé par le Bike-Club à l'Espace de la Tuilerie
Samedi 25	Inauguration du square du 22 novembre 1944 et de la route de la 1ère DFL à 15h30
Samedi 25	Concours de Christophe Colomb des Pays sous-vosgiens et de la Glace de la nuit à l'An salé de la mairie
Mardi 28	Déchèterie mobile de 12h à 19h au Stade Edouard Travers
Judi 30	Salon les habitats seniors de demain
Samedi 2	Marché de Noël à l'Espace de la Tuilerie
Dimanche 3	

Le calendrier peut évoluer, vous pouvez également le consulter sur notre site : www.giromagny.fr

Giromagny Volley-Ball

La Fédération Française de Volley a décerné le label « Club formateur 2023 » au Giromagny Volley-ball pour la saison écoulée. Cette distinction a été obtenue grâce au respect par les dirigeants du club de la charte de qualité définie par la Fédération. L'obtention de ce label témoigne de l'engagement sans faille des dirigeants en matière de formation auprès des jeunes du secteur. Bravo à tous !



Le Giromagny Volley-ball accueille au gymnase du collège les enfants dès l'âge de 6 ans jusqu'à 18 ans, tous les jeudis à partir de 17h00.

Le club ouvre également cette année un créneau de Soft volley le lundi soir à partir de 20h00 au gymnase du centre Socioculturel la Haute Savoureuse. C'est une pratique ludique accessible à tous - même aux parfaits débutants - qui se joue avec un gros ballon léger et souple.

Pour plus d'informations : giromagnyvolleyball@gmail.com, 0687249085.

L'association Giro Kids a régalé les gourmands en organisant son concours annuel de pâtisseries à l'Espace de la Tuilerie. Le gâteau vainqueur de cette année est le « gâteau fleuri », décoré de vraies fleurs et de macarons. L'association tient à remercier chaleureusement les commerçants pour leur implication en offrant des lots aux participants. Elle remercie également tous les visiteurs. Cette manifestation vise à collecter des fonds pour la participation au financement de la sortie de fin d'année des élèves de l'école maternelle Chantoiseau.



LOTO

SAMEDI 25 NOVEMBRE

Espace de la Tuilerie à Giromagny à 20h30



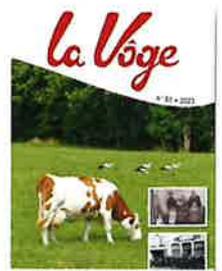
Renseignements et réservations au 06 75 93 94 06

L'association Histoire et Patrimoine sous Vosgiens vous invite à venir découvrir le n°51 de la revue *La Vêge* le samedi 11 novembre

A 16h00: Le groupe ATT reconstitution historique 1914/1918 présentera les uniformes et équipements des poilus

S'ensuivra la présentation de la revue *La Vêge*

Espace de la Tuilerie Giromagny



Tous les anciens numéros de ce mensuel sont accessibles sur : <https://www.giromagny.fr>

Directeur de la publication : Christian Coddet
 Réception des articles, rédaction : Marie-Noëlle Marline
 Crédit photos : Thierry Marline, Olivier Schnoebelen
 Ont participé à ce numéro : Barbara Natter, Patricia Vuillaumié, CCI
 Mise en page & Impression : Belfort 2S Impression
 Distribution : mairie de Giromagny
 1800 exemplaires - N° 242 - Dépôt légal 11-2023